



↑  
Adeline, Pôle Actions extérieures / Bibliothèque francophone multimédia de Limoges. cf p.163.

# Actualité

Comment ça marche ? – Vie de l'édition – Revue des revues – Hommages – Formation

## Comment ça marche ?

### La bande dessinée pour la jeunesse au prisme du dépôt légal

La Bibliothèque nationale de France fait paraître chaque année l'Observatoire du dépôt légal, qui propose des statistiques et des éléments d'analyse sur la production culturelle française grâce aux données bibliographiques produites dans le cadre de l'activité de dépôt légal.

Le dépôt légal en France : une histoire en mouvement. Institué par François I<sup>er</sup> en 1537, le dépôt légal donnait obligation aux imprimeurs et libraires (fonctions alors très mêlées) de déposer tout livre imprimé mis en vente dans le royaume. Au fil des siècles il s'est adapté aux évolutions du paysage culturel pour couvrir toutes les facettes de la création éditoriale nationale. Selon le Code du patrimoine, sont aujourd'hui soumis au dépôt légal les livres, les périodiques, les documents cartographiques, la musique imprimée, les documents graphiques et photographiques, les documents sonores, les vidéogrammes, les documents multimédias, logiciels et bases de données et même, depuis 2006, les sites Web. Toutes ces œuvres parviennent à la Bibliothèque nationale de France.

L'opus 2019 se penche sur la bande dessinée, dans le cadre de l'année de la BD en France.

Le public jeunesse y trouve donc une fois encore toute sa place. Cet Observatoire, ainsi que les données qui ont servi à le réaliser, sont librement accessibles sur le site de la Bibliographie nationale française ([bibliographienationale.bnf.fr](http://bibliographienationale.bnf.fr)), ainsi que sur la plateforme [data.gouv.fr](http://data.gouv.fr). L'édition 2018 consacrait un focus à la production culturelle pour la jeunesse (paru dans la RLPE n° 308).

### Toujours plus de titres, toujours plus divers

Le corpus de bandes dessinées conservé à la BnF est à l'image de la diversité inhérente au dépôt légal. Ce dernier se caractérise par son absence assumée de jugement de valeur : aucun biais n'entre en ligne de compte dans cette collecte qui tend à l'exhaustivité. L'Observatoire montre aussi bien l'édition scientifique la plus pointue qu'une production diffusée très largement ou encore les œuvres des créateurs et créatrices autoproduit.e.s. Par ailleurs, le dépôt légal concerne un vaste champ de la production culturelle française. Quand on évoque la bande dessinée, on pense naturellement au livre, dans toute sa diversité : albums, romans graphiques, comics ou encore

mangas sont reçus au dépôt légal des livres imprimés et forment la majorité du corpus. Cet article aborde surtout ce secteur, mais sont également concernés par le dépôt légal les périodiques (et les nombreux magazines ou fanzines comportant de la bande dessinée), l'audiovisuel (et les films adaptant des bandes dessinées, bandes dessinées multisupports ou multimédia), et enfin, les estampes : graphiques et estampes réalisés par des auteurs ou autrices de bande dessinée. L'Observatoire donne donc à voir la bande dessinée dans toute la diversité qui est la sienne à la BnF.

### La part de la bande dessinée pour la jeunesse

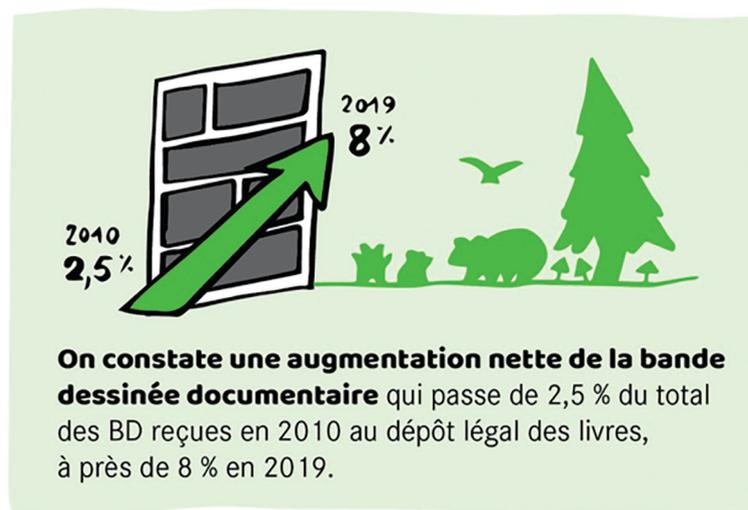
Seuls les ouvrages strictement adressés aux enfants et adolescents sont indexés comme tels par les services de la Bibliographie nationale française. Cet usage concerne également la bande dessinée et il convient donc tout particulièrement de l'avoir à l'esprit lorsqu'on aborde ces données. Par ailleurs, les données bibliographiques de la BnF ne permettent pas d'effectuer des études fines par catégories d'âge, ces indications n'étant pas systématiquement présentes dans les notices bibliographiques, pas plus qu'elles ne distinguent les différentes catégories de bandes dessinées (comics, mangas, etc.).

Néanmoins, les données issues du dépôt légal permettent de dessiner les évolutions de la production de bande dessinée au cours des dernières années. La tendance est à la hausse et suit en cela l'augmentation globale du nombre de livres imprimés déposés chaque année : 10 439 livres jeunesse en 2019 (fiction et documentaire), soit 13,34 % du total de livres décrits en 2019 dans la Bibliographie nationale française.

Environ 4 000 titres de bandes dessinées avaient été recensés en 2010 : on en dénombre 5 232 dix ans plus tard. De même, le nombre de titres de BD destinés à la jeunesse s'accroît : 393 en 2010, 544 dix ans plus tard. Si la valeur absolue des bandes dessinées pour enfants et adolescents augmente, le pourcentage est néanmoins en baisse, puisque cette catégorie représentait près de 10 % du total des bandes dessinées traitées en 2010, contre 7,5 % en 2019. Le lectorat de la bande dessinée se diversifie et la catégorie « jeunesse » passe sous silence certaines tendances éditoriales, qui visent tant la jeunesse que le lectorat adulte.

### L'essor de la BD documentaire

L'Observatoire permet cependant de confirmer des tendances bien connues des spécialistes du secteur, chiffres à l'appui. L'essor de la bande dessinée documentaire en fait partie : cette dernière représentait 2,5 % du total des bandes dessinées reçues en 2010, contre 8 % en 2019. Le secteur jeunesse ne déroge pas à la règle et montre même une prédilection toute particulière pour ce domaine. Les titres documentaires représentent 7 % des bandes dessinées jeunesse en 2010, contre 12 % en 2019 (soit plus de 120 titres au cours de cette dernière année). Plus de la moitié de ces bandes dessinées documentaires traitent d'événements ou de périodes historiques (comme *La Préhistoire*, par Viviane Koenig et



Alexandre Franc, édité en 2018 chez Belin jeunesse, ou *La Renaissance*, par Shirosumekusa et Hidehisa Nanbô, paru en 2019 dans la collection l'Histoire en manga, chez Bayard jeunesse). D'autres se prêtent à l'exercice de la biographie, abordant des personnages aussi divers que Gaudi (par Catherine Loizeau et Olivier Balez, édité chez Bayard jeunesse en 2018), Einstein (par Corinne Maier et Anne Simon, édité chez Dargaud en 2015) ou Thérèse d'Avila (par Sophie Furlaud et Anne Simon, édité chez Bayard jeunesse en 2015). La religion est d'ailleurs aussi un thème de prédilection puisqu'elle représente 13 % des bandes dessinées documentaire jeunesse parues au cours des 10 dernières années – et ce, sans compter les biographies de personnalités religieuses, qui sont nombreuses.

### Regard sur les auteurs et autrices de BD jeunesse

Les informations sur les auteurs et autrices de bande dessinée sont une des plus-values des données de la BnF : l'Observatoire donne à voir les notices d'autorité liées aux notices bibliographiques : chaque auteur ou autrice bénéficiant d'une notice d'autorité qui permet de l'identifier

de manière unique et sans ambiguïté. Ceci permet de mener des analyses sur un univers foisonnant. Un regard sur les auteurs et autrices les plus cités dans les notices bibliographiques catégorisées comme s'adressant à la jeunesse montre une grande diversité. Plus de 2 000 noms sont recensés sur la période envisagée, dont la moitié environ ne sont cités qu'à une seule reprise : il s'agit donc d'auteurs ou d'autrices n'ayant signé qu'un seul titre.

Le secteur jeunesse est également beaucoup plus féminisé que la bande dessinée dans son ensemble. On trouve en effet deux femmes dans le top 5 des auteurs et autrices les plus cités : il s'agit de la mangaka Konami Kanata et de Jacqueline Cohen, coautrice de la série *Tom-Tom et Nana* (aux côtés de Roba, Olivier Dutto et Christophe Cazenove). Quand on considère l'ensemble du corpus de bande dessinée, il faut dépasser la 100<sup>e</sup> place du classement pour trouver la première autrice...

**Alice Laforêt**